



Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2018
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2018

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	4
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	4
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	5
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	5
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	6
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	8
■	RESSOURCES EN EAU	12
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	14
■	LONGUEUR DU RESEAU	16
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	17
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	17
■	REMUNERATION DU PRESTATAIRE POUR SAINT CLAUD.....	17
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	18
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	20
■	LE PRIX DE L'EAU DU SYNDICAT Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	21
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	22
■	LE PRIX DE L'EAU POUR CHABANAIS, CHASSENON, PRESSIGNAC	23
■	LE PRIX DE L'EAU POUR CHERVES-CHATELARS, ECURAS, LESIGNAC-DURAND, LINDOIS (LE), MASSIGNAC, MAZEROLLES, MONTEMBOEUF, MOUZON, ORGEDEUIL, ROUSSINES, ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAUVAGNAC, VERNEUIL, VITRAC SAINT VINCENT, PERUSE (LA), SURIS	24
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	25
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	26
■	LE PRIX DE L'EAU POUR ALLOUE, EPENEDE, PLEUVILLE.....	27
■	LE PRIX DE L'EAU POUR HIESSE.....	28
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	29
■	SYNTHESE DES TARIFS PAR COMMUNE POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M ³	30
■	RECETTES D'EXPLOITATION	31
■	DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE	34
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	35
■	QUALITE DE L'EAU	35
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	35
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	36
■	PERFORMANCE DU RESEAU	38
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	47
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	47
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB	47
■	ETAT DE LA DETTE	47
■	AMORTISSEMENTS REALISES	48
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	48
■	SYNTHESE DES INDICATEURS DES SERVICES	49
■	ARGENTOR LIZONNE	49
■	AUNAC	49
■	CONFOLENTAIS	50
■	LUXE	50
■	MONTEMBOEUF	51
■	SAINT CLAUD	51
■	VALLEE DU TRANSON	52
■	VALLEE DE L'OR	52
■	GLOBAL.....	53

SIAEP NORD EST CHARENTE

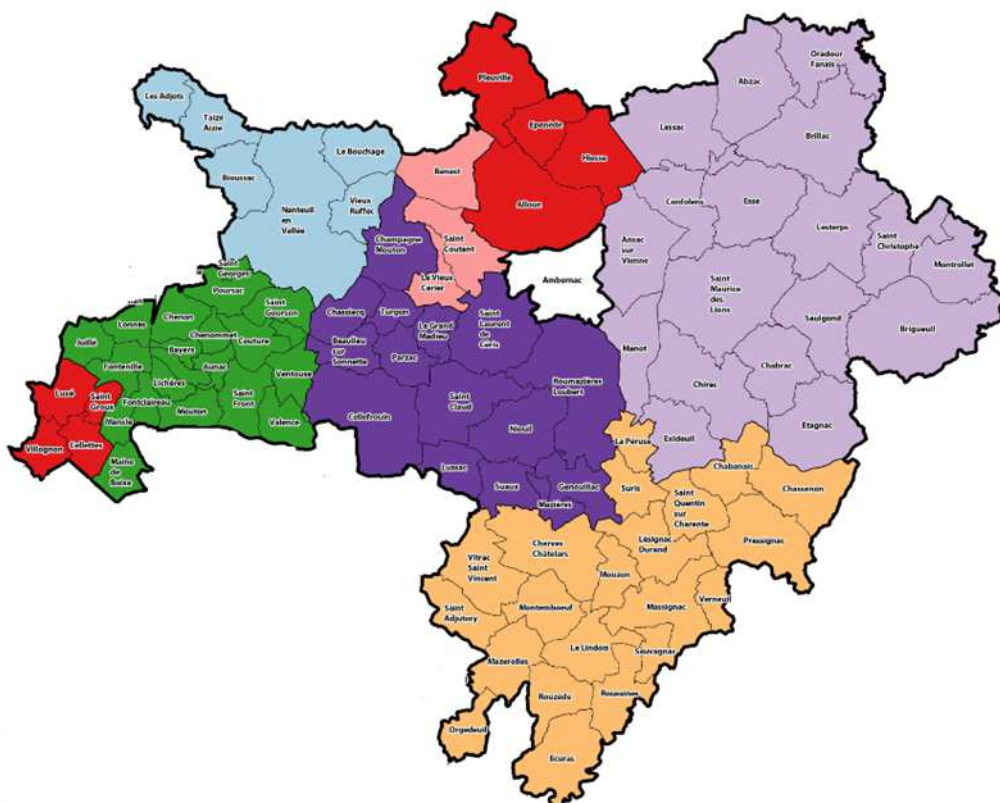
Rapport annuel

EXERCICE
2018

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La compétence eau potable est découpée en 8 services :



- **Argentor Lizonne** : concerne les communes de ADJOTS (LE), BIOUSSAC, BOUCHAGE (LE), NANTEUIL EN VALLEE, TAIZE AIZIE et VIEUX-RUFFEC
- **Aunac** : concerne les communes de AUNAC CHARENTE, CHENON, COUTURE, FONTCLAIREAU, FONTENILLE, JUILLE, LICHES, LONNES, MAINE DE BOIXE, MANSLE, MOUTON, MOUTONNEAU, POURSAC, SAINT FRONT, SAINT GEORGES, SAINT GOURSON, SAINT SULPICE DE RUFFEC, VALENCE et VENTOUSE
- **Confolentais** : concerne les communes de ABZAC, ANSAC SUR VIENNE, BRIGUEUIL, BRILLAC, CHABRAC, CHIRAC, CONFOLENS, ESSE, ETAGNAC, EXIDEUIL, LESSAC, LESTERPS, MANOT, MONTRONNET, ORADOUR FANAIS, SAINT CHRISTOPHE, SAINT GERMAIN DE CONFOLENS, SAINT MAURICE DES LIONS et SAULGOND
- **Luxé** : concerne les communes de CELLETES, LUXE, SAINT GROUX et VILLOGNON
- **Montemboeuf** : concerne les communes de CHABANAIS, CHASSENON, CHERVES-CHATELARS, ECURAS, LESIGNAC-DURAND, LINDOIS (LE), MASSIGNAC, MAZEROLLES, MONTEMBOEUF, MOUZON, ORGEDEUIL, PERUSE

(LA), PRESSIGNAC, ROUSSINES, ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAINT QUENTIN SUR CHARENTE, SAUVAGNAC, SURIS, VERNEUIL et VITRAC SAINT VINCENT

- **Saint Claud** : concerne les communes de BEAULIEU SUR SONNETTE, CELLEFROUIN, CHAMPAGNE-MOUTON, CHASSIECQ, GENOUILLAC, GRAND-MADIEU (LE), LUSSAC, MAZIERES, NIEUIL, PARZAC, ROUMAZIERES-LOUBERT, SAINT CLAUD, SAINT LAURENT DE CERIS, SUAUX et TURGON
- **Vallée du Transon** : concerne les communes de ALLOUE, EPENEDE, HIESSE et PLEUVILLE
- **Vallée de l'Or** : concerne les communes de BENEST, SAINT COUTANT et VIEUX-CERIER (LE)

Le présent rapport fait une synthèse des données de l'ensemble des services.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Argenton Lizonne : 3 015 habitants
Aunac : 5 772 habitants
Confolentais : 14 054 habitants
Luxé : 1 676 habitants
Montemboeuf : 9 053 habitants
Saint Claud : 9 178 habitants
Vallée du Transon : 1 360 habitants
Vallée de l'Or : 672 habitants
Total : 44 780 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Service	Mode de Gestion	Délégataire	Durée du contrat	Date de fin de contrat	Avenant au contrat initial
Argenton Lizonne	affermage	SAUR	10 ans	31 décembre 2025	-
Aunac	affermage	SAUR	12 ans	31 décembre 2023	oui
Confolentais	affermage	AGUR	13 ans et 10 mois	31 décembre 2028	oui
Luxé jusqu'au 31/01/2018	régie	-	-	31 janvier 2018	-
Luxé à partir du 01/02/2018	affermage	SAUR	5 ans 11 mois	31 décembre 2023	-
Montemboeuf	affermage	SAUR	12	31 décembre 2026	-
Saint Claud	prestation de service	SAUR	10	31 décembre 2021	oui
Vallée du Transon	affermage	SAUR	14	31 décembre 2029	-
Vallée de l'Or	prestation de service	SAUR	12	30 juin 2022	-

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Argentor Lizonne :

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, recouvrement, traitement des doléances client
Renouvellement	de la voirie, des canalisations, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil

Aunac :

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des canalisations, des forages, du génie civil
-----------------------	--

Confolentais :

Les prestations confiées à la société AGUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Gestion des abonnés	recouvrement, traitement des doléances client
Renouvellement	des branchements, des canalisations, du génie civil

Luxé :

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages
Prestations particulières	entretien des points de distribution publics

Montemboeuf :

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des branchements, des canalisations, du génie civil
-----------------------	---

Saint Cloud :

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	facturation
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service
Gestion des abonnés	accueil des usagers, traitement des doléances client
Renouvellement	des canalisations, des captages, du génie civil

Vallée du Transon :

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, recouvrement, traitement des doléances client
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages, des canalisations <6m, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement

La collectivité prend en charge :

Mise en service	des branchements
Entretien	des captages, du génie civil
Renouvellement	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, du génie civil

Vallée de l'Or :

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Renouvellement	des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement

La collectivité prend en charge :

Gestion des abonnés	facturation
Entretien	des forages
Renouvellement	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des forages, du génie civil

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Argentor Lizonne :

Abonnements	2017	2018	Variation
Nombre total d'abonnements	1 857	1 904	+2,53 %

Aunac :

Abonnements	2017	2018	Variation
Nombre total d'abonnements	3 441	3 459	+0,52 %

Répartition des abonnés par commune

AUNAC CHARENTE	323
BEAULIEU SUR SONNETTE	18
CHENON	100
COUTURE	123
FONTCLAIREAU	212
FONTENILLE	185
JUILLE	95
LICHERES	65
LONNES	98
MAINE DE BOIXE	234
MANSLE	982
MOUTON	120
MOUTONNEAU	67
POURSAC	135
PUYREAUX	23
SAINT FRONT	190
SAINT GEORGES	52
SAINT GOURSON	117
SAINT SULPICE DE RUFFEC	40
VALENCE	126
VENTOUSE	81
Total des abonnés	3 459

Confolentais :

Abonnements	2017	2018	Variation
Nombre total d'abonnements	8 074	8 095	+0,26 %

• *Répartition des abonnés par commune*

ABZAC	320
ANSAC SUR VIENNE	471
BRIGUEUIL	659
BRILLAC	375
CHABRAC	297
CHIRAC	437
CONFOLENS	1 527
ESSE	308
ETAGNAC	524
EXIDEUIL	600
LESSAC	331
LESTERPS	303
MANOT	343
MONTROLLET	239
ORADOUR FANAIS	215
SAINT CHRISTOPHE	238
SAINT GERMAIN DE CONFOLENS	95
SAINT MAURICE DES LIONS	519
SAULGOND	294
Total des abonnés	8 095

Luxé :

Abonnements	2017	2018	Variation
Nombre total d'abonnements	1 171	1 012	-13,58 %

• *Répartition des abonnés par commune*

CELLETES	225
FONTENILLE	18
LUXE	484
SAINT-GROUX	76
VILLOGNON	209
Total des abonnés	1 012

Montembœuf :

Abonnements	2017	2018	Variation
Nombre total d'abonnements	6 299	6 321	+0,35 %

• Répartition des abonnés par commune

CHABANAIS	1 089
CHASSENON	539
CHERVES-CHATELARS	278
ECURAS	659
LESIGNAC-DURAND	172
LINDOIS (LE)	245
MASSIGNAC	314
MAZEROLLES	203
MONTEMBŒUF	437
MOUZON	110
ORGEDEUIL	143
PERUSE (LA)	288
PRESSIGNAC	372
ROUSSINES	259
ROUZEDE	222
SAINT ADJUTORY	261
SAINT QUENTIN SUR CHARENTE	133
SAUVAGNAC	38
SURIS	179
VERNEUIL	62
VITRAC SAINT VINCENT	318
Total des abonnés	6 321

Saint Claud :

Abonnements	2017	2018	Variation
Nombre total d'abonnements	5 732	5 702	-0,52 %

• Répartition des abonnés par commune

AMBERNAC	6
BEAULIEU SUR SONNETTE	188
CELLEFROUIN	400
CHAMPAGNE-MOUTON	627
CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	59
CHASSIECQ	125
GENOUILLAC	350
GRAND-MADIEU (LE)	122
LUSSAC	130
MAZIERES	64
NANTEUIL EN VALLEE	7
NIEUIL	515
PARZAC	126
ROUMAZIERES-LOUBERT	1 543
SAINT CLAUD	647
SAINT LAURENT DE CERIS	490
SUAUX	222
TURGON	67
VIEUX-CERIER (LE)	14
Total des abonnés	5 702

Vallée du Transon :

Abonnements	2017	2018	Variation
Nombre total d'abonnements	888	888	0,00 %

• Répartition des abonnés par commune

ALLOUE	349
EPENEDE	136
HIESSE	155
PLEUVILLE	248
Total des abonnés	888

Vallée de l'Or :

Abonnements	2017	2018	Variation
Nombre total d'abonnements	621	627	+0,97 %

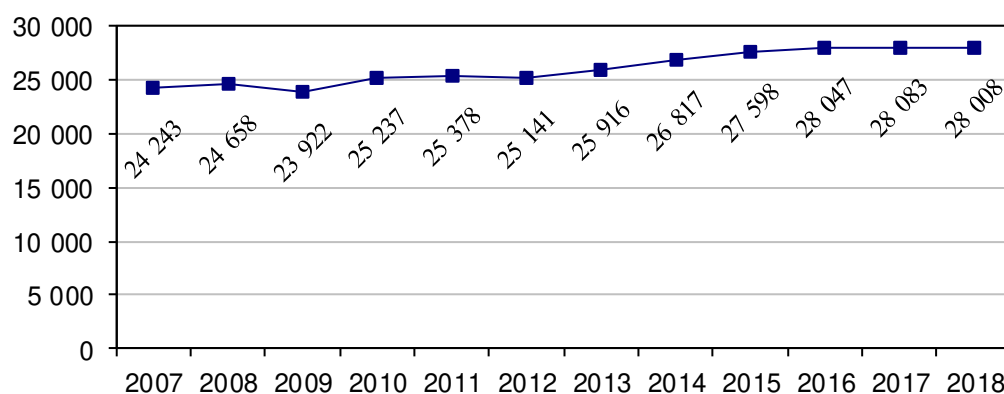
• Répartition des abonnés par commune

BENEST	352
SAINT COUTANT	172
VIEUX-CERIER (LE)	103
Total des abonnés	627

Total :

Abonnements	2017	2018	Variation
Nombre total d'abonnements	28 083	28 008	-0,27 %

• Evolution du nombre total d'abonnements



■ RESSOURCES EN EAU

• Points de prélèvement

Service	Ouvrage	Prélèvement 2017 [m³]	Prélèvement 2018 [m³]	Variation 2017/2018
Argentor Lizonne	Captage du MAS BIOUSSAC	-	-	-
	Prélèvement en nappe souterraine			
	Captage de VIEUX RUFFEC VIEUX-RUFFEC	92 717	127 485	+37,50 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
	Captage de PUYMENARD NANTEUIL EN VALLEE	88 591	94 823	+7,03 %
Aunac	Prélèvement en nappe souterraine			
	Source de la Mouvière MOUTONNEAU	769 720	684 191	-11,11 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
Confolentais	Forage de la Mouvière MOUTONNEAU	82 522	85 539	+3,66 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
Confolentais	Barrage de L'ISSOIRE SAINT GERMAIN DE CONFOLENS	1 225 258	1 266 421	+3,36 %
	Prélèvement d'eau de surface			
Luxé	Captage de BASSE TERNE LUXE	87 845	78 383	-10,77 %
	Prélèvement en nappe d'accompagnement			
	Source de FONT DE FRENE (captage) LIGNE	36 926	38 433	+4,08 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
Montemboeuf	Prise d'eau de la Sechere ROUSSINES	963 300	981 252	+1,86 %
	Prélèvement d'eau de surface			
Saint Claud	Captage de Font Prouilly CHAMPAGNE-MOUTON	93 300	94 712	+1,51 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
	Forage de BELLEVUE SAINT LAURENT DE CERIS	41 720	61 640	+47,75 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
	Captage de L'AGE BRASSAC SUAUX	294 136	230 621	-21,59 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
	Captage de LA LOUBERIE PARZAC	217 382	138 697	-36,20 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
	Forage de CHAVAGNAC CELLEFROUIN	117 183	112 121	-4,32 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
Vallée du Transon	Forage de Dubreuil SUAUX	84 378	67 460	-20,05 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
	Captage de LAVERGNE ALLOUE	136 292	138 385	+1,54 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
Vallée du Transon	Forage CHEZ DOUCET HIESSE	28 582	29 276	+2,43 %
	Prélèvement en nappe souterraine			
Total des prélèvements [m³]		3 285 448	4 229 439	+28,73 %

• *Importations d'eau*

Service	Import depuis	Importé en 2017 [m³]	Importé en 2018 [m³]
Argentor Lizonne	SIAEA DE LA RÉGION DE CIVRAY (86)	931	333
Confolentais	BRIGUEUIL	509	496
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf	7 128	6 217
Luxé	SIAEP NORD EST CHARENTE - Aunac	6 499	0
Montemboeuf	SIAEP NORD EST CHARENTE - Confolentais	35 111	545
Saint Claud	SIAEP NORD EST CHARENTE - Aunac	82 515	68 363
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Argentor Lizonne	671	1 004
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf	241	0
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Vallée de l'Or	389	287
Vallée de l'Or	SIAEP NORD EST CHARENTE - Vallée du Transon	62 652	58 250

• *Volumes produits*

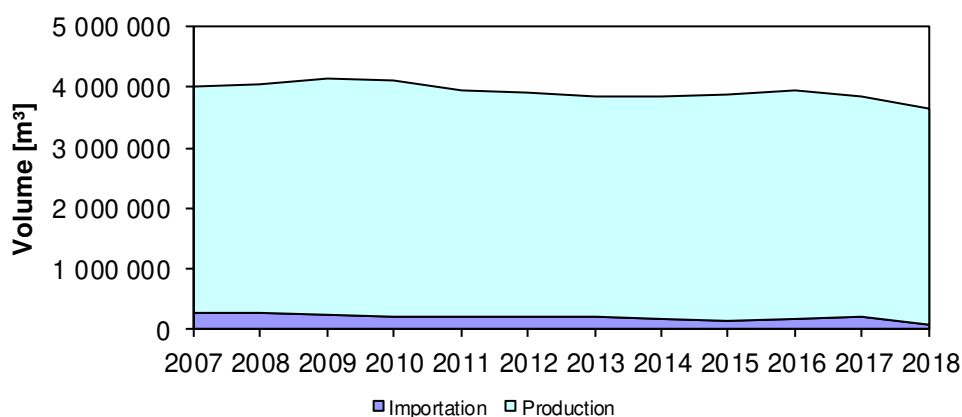
Service	Ouvrage	Production 2017 [m³]	Production 2018 [m³]	Variation 2017/2018
Argentor Lizonne	Station de production du MAS BIOUSSAC Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	73 781	49 327	-33,14 %
	Station de production de VIEUX RUFFEC VIEUX-RUFFEC Traitement complet	64 934	103 478	+59,36 %
	Station de production de PUYMENARD NANTEUIL EN VALLEE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	83 030	77 132	-7,10 %
Aunac	Station de traitement de la Mouvière MOUTONNEAU	670 638	597 857	-10,85 %
Confolentais	Station de BELLEVUE SAINT GERMAIN DE CONFOLENS	989 124	1 058 719	+7,04 %
Luxé	Station de production de BASSE TERNE LUXE	72 711	140 566	+93,32 %
	FONT DE FRENE (Station) LIGNE	36 926	69 234	+87,49 %
Montemboeuf	LA SECHERE Production ROUSSINES	824 078	752 532	-8,68 %
Saint Claud	Station de traitement de Font Prouilly CHAMPAGNE-MOUTON Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	93 300	94 712	+1,51 %
	Station de production de BELLEVUE SAINT LAURENT DE CERIS Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	40 725	60 182	+47,78 %
	Station de production de L'AGE BRASSAC SUAUX Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	287 228	287 592	+0,13 %
	Station de production de LA LOUBERIE PARZAC Traitement complet	155 412	135 322	-12,93 %
	Station de production de CHAVAGNAC CELLEFROUIN	106 931	102 493	-4,15 %
Vallée du Transon	Station de production de LAVERGNE ALLOUE Traitement complet	133 960	133 833	-0,09 %
	Station de production CHEZ DOUCET HIESSE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	25 523	26 128	+2,37 %

- *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources [m³]	2017	2018	Variation	Répartition des ressources (2018)
Ressources propres	3 658 301	3 584 207	-2,03 %	100,0 %
Importations	1 440**	1 374**	-	0,0 %
Total général	3 659 741	3 585 581	-6,82 %	

**uniquement import extérieur au syndicat

- *Evolution des volumes d'eau potable produits et importés*



■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2017	2018	Variation
Volume produit	3 658 301	3 584 207	-2,03 %
Volume importé	1 440**	1 374**	-
Volume exporté	- 471 805	- 278 219	-41,03 %
Volume mis en distribution	3 376 014	3 307 362	-2,03 %
Volume total vendu aux abonnés	2 696 728	2 682 031	-0,54 %

**uniquement import extérieur au syndicat

La consommation moyenne par abonnement est de : 96 m³ par an. Elle était de 96 m³ en 2017.

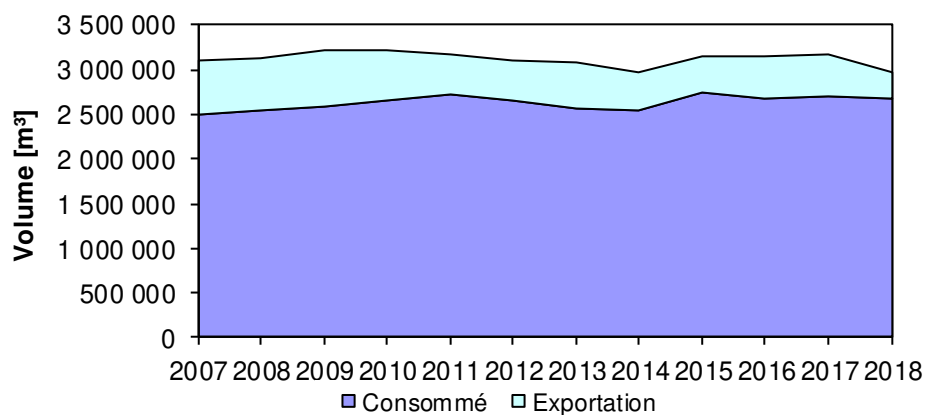
• *Détail des exportations d'eau*

Service	Export vers	Exporté en 2017 [m³]	Exporté en 2018 [m³]
Argenton Lizonne	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud	671	
	SIAEP NORD OUEST CHARENTE - Val de Roche	1 483	2 806
Aunac	SIAEP NORD EST CHARENTE - Luxé	6 499	-
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud	82 515	-
	SIAEP NORD OUEST CHARENTE - Villefagnan	143 864	113 447
Confolentais	BUSSIÈRE BOFFY (87)	263	323
	GAJOURBERT (87)	10 266	10 561
	SAINT JUNIEN (87)	631	711
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf	34 909	-
Montemboeuf	SIAEP NORD EST CHARENTE - Confolentais	6 961	-
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud	241	-
	SIAEP DE TARDOIRE BONNIEURE - Montbron Eymouthiers	48 952	39 680
	SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE - Montbron Eymouthiers	27 509	27 105
	SIAEP DU VAL DE TARDOIRE	43 369	24 462
Saint Claud	AMBERNAC	534	671
	CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	97	165
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf		38
Vallée du Transon	SIAEP NORD EST CHARENTE - Vallée de l'Or	62 652	58 250
Vallée de l'Or	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud	389	-
	Volume total exporté	- 471 805	- 278 219

• *Echanges internes entre services de la collectivité*

Service	Vente à	Vendu en 2018 [m³]
Aunac	SIAEP NORD EST - Luxé	
Aunac	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud	68 363
Confolentais	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf	35 058
Montemboeuf	SIAEP NORD EST - Confolentais	6 508
Montemboeuf	SIAEP NORD EST - Saint Claud	
Vallée de l'Or	SIAEP NORD EST - Saint Claud	287
Volume total échangé		110 216

• *Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés*



■ LONGUEUR DU RESEAU

Linéaire du réseau hors branchements en km	2017	2018	Variation%
Argentor Lizonne	191,0	191,5	+0,29 %
Aunac	205,0	205,0	-0,01 %
Confolentais	799,3	799,4	+0,01 %
Luxé	54,0	51,8	-4,07 %
Montemboeuf	580,9	581,2	+0,05 %
Saint Claud	413,2	413,9	+0,17 %
Vallée du Transon	131,9	132,0	+0,05 %
Vallée de l'Or	66,2	66,2	+0,01 %
TOTAL	2 441,5	2 440,9	-0,02 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

- *Part collectivité*

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Service	Date de la délibération
Argentor Lizonne	10/12/2015
Aunac	10/09/2015
Confolentais	12/10/2016
Luxé	18/12/2014
Montemboeuf	29/09/2010
Saint Claud	19/10/2016
Vallée du Transon	15/12/2015
Vallée de l'Or	11/09/2009

- *Part délégataire*

Les tarifs concernant la part de la fermière sont fixés pour chaque contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat afférent :

	Tarif de base établi au	Variation en % par rapport aux tarifs de base
Argentor Lizonne	1 ^{er} juin 2015	3,63 %
Aunac	1 ^{er} juin 2011	6,22 %
Confolentais	1 ^{er} janvier 2018	2,23 %
Luxé	1 ^{er} juin 2017	1,51 %
Montemboeuf	1 ^{er} juin 2014	2,67 %
Vallée du Transon	1 ^{er} juin 2015	2,49 %

■ REMUNERATION DU PRESTATAIRE

La rémunération de la société SAUR est calculée conformément au contrat de prestation de service.

	Rémunération de base établi au	Variation en % par rapport à la rémunération de base
Saint Claud	1 ^{er} janvier 2014	7,26 %
Vallée de l'Or	1 ^{er} juin 2015	

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

● *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du syndicat.

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019
Redevance de pollution domestique Agence de l'eau Adour Garonne		
Argentor Lizonne	0,3300	0,3300
Aunac	0,3300	0,3300
Luxé	0,3300	0,3300
Montemboeuf – hors Chabonais, Chassenon, La Péruse, Pressignac	0,3300	0,3300
Saint Claud	0,3300	0,3300
Vallée du Transon - hors Hiesse	0,3300	0,3300
Vallée de l'Or	0,3300	0,3300
Redevance de pollution domestique Agence de l'eau Loire Bretagne		
Confolentais	0,2300	0,2300
Montemboeuf – Chabonais, Chassenon, La Péruse, Pressignac	0,2300	0,2300
Vallée du Transon - Hiesse	0,2300	0,2300

■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	68,60	68,60	0,00 %
	Abonnement secondaire	34,30	34,30	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	1,43	1,43	0,00 %
Redevances et taxes				
	Syndicat d'harmonisation [€/m³]	0,0051	0,0051	
	Redevance de pollution domestique	0,33	0,33	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Collectivité	240,20	240,20	0,00 %
Syndicat d'harmonisation	0,61	0,61	
Redevance de pollution domestique	39,60	39,60	0,00 %
TVA	15,42	15,42	0,00 %
Total [€ TTC]	295,83	295,83	0,00 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

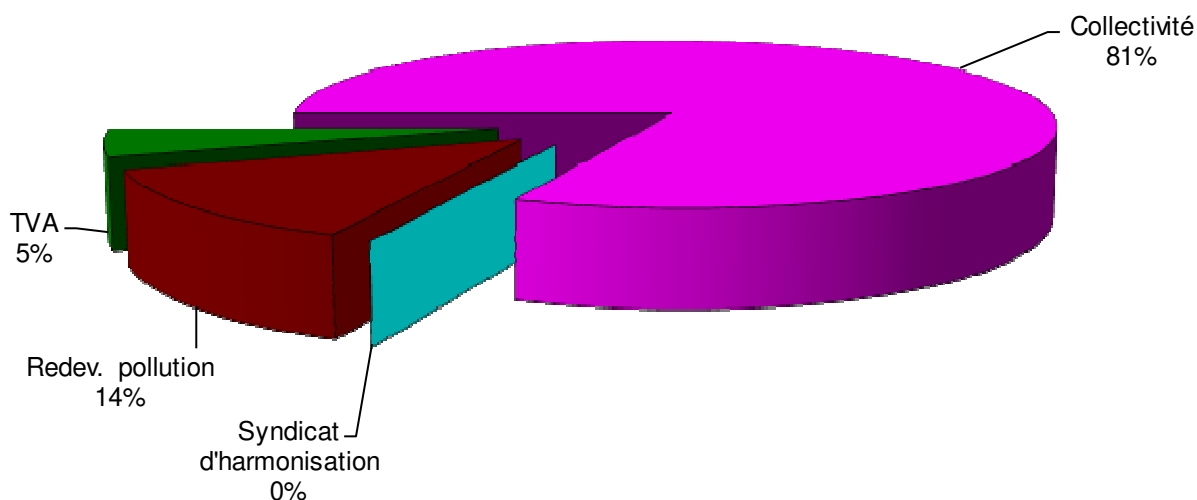
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,46 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2019



■ LE PRIX DE L'EAU DU SYNDICAT y compris Redevance pollution

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,41	32,93	+1,60 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,5194	0,5280	+1,66 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	58,18	58,18	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,638	0,638	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,105	0,105	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,33	0,33	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Exploitant	94,74	96,29	+1,64 %
Collectivité	134,74	134,74	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,60	12,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	39,60	39,60	0,00 %
TVA	15,49	15,58	+0,58 %
Total [€ TTC]	297,17	298,81	+0,55 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,68 %

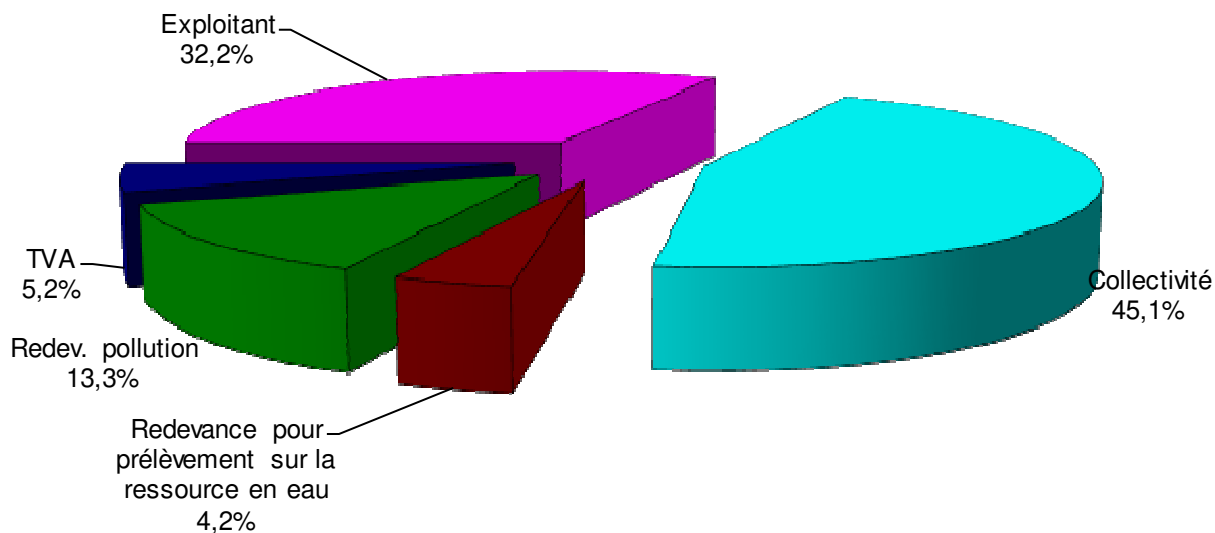
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,49 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2019



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	70,00	70,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	1,43	1,43	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0,33	0,33	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Collectivité	241,60	241,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	39,60	39,60	0,00 %
TVA	15,47	15,47	0,00 %
Total [€ TTC]	296,67	296,67	0,00 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

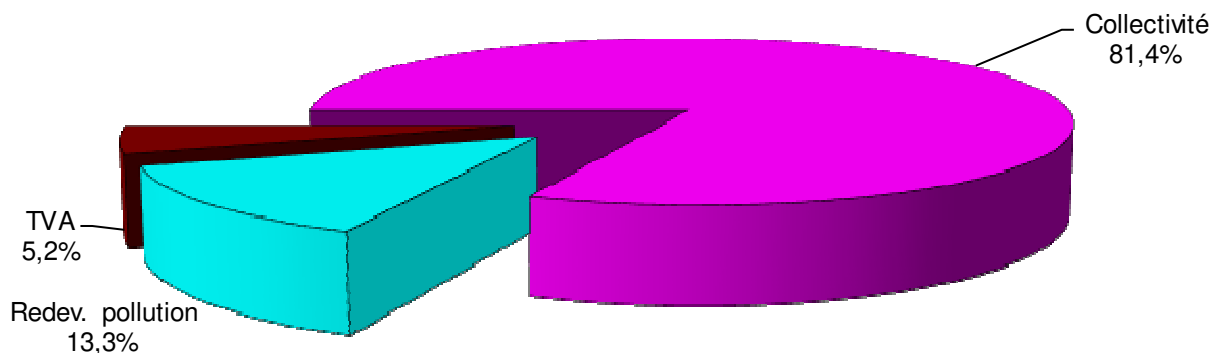
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,47 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2019



■ LE PRIX DE L'EAU pour CHABANAIS, CHASSENON, PRESSIGNAC

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	40,48	41,07	+1,46 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,654	0,663	+1,38 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,05	42,05	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,82	0,82	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Exploitant	118,96	120,63	+1,40 %
Collectivité	140,45	140,45	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	0,00 %
TVA	16,31	16,41	+0,61 %
Total [€ TTC]	312,92	314,69	+0,57 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,64 %

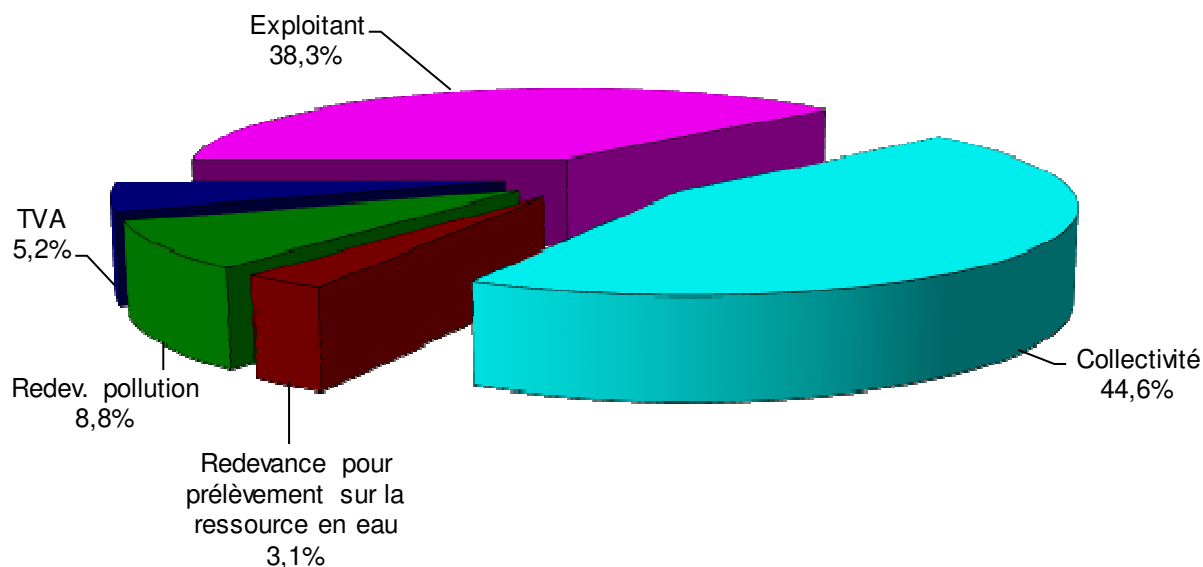
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,62 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0026 €/l

Répartition au 1er janvier 2019



■ **LE PRIX DE L'EAU** pour CHERVES-CHATELARS, ECURAS, LESIGNAC-DURAND, LINDOIS (LE), MASSIGNAC, MAZEROLLES, MONTEMBOEUF, MOUZON, ORGEDEUIL, ROUSSINES, ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAUVAGNAC, VERNEUIL, VITRAC SAINT VINCENT, PERUSE (LA), SURIS

• *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	40,48	41,07	+1,46 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,654	0,663	+1,38 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,05	42,05	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,82	0,82	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,33	0,33	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Exploitant	118,96	120,63	+1,40 %
Collectivité	140,45	140,45	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	39,60	39,60	0,00 %
TVA	16,97	17,07	+0,59 %
Total [€ TTC]	325,58	327,35	+0,54 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,64 %

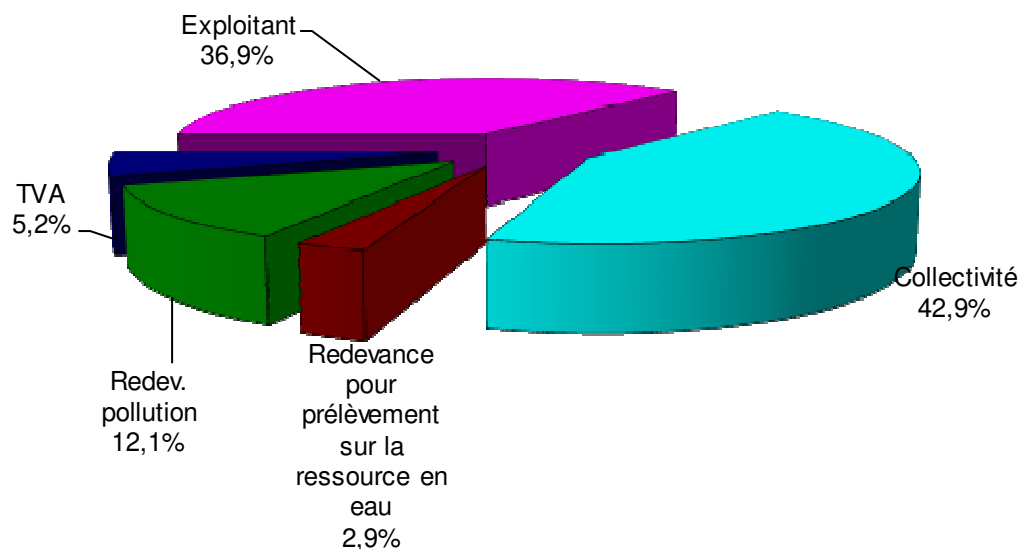
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,73 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0027 €/l

Répartition au 1er janvier 2019



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	38,22	39,07	+2,22 %
Part proportionnelle [€ HT/m³] (tranches en m³/an)	N° 1 (0 à 6 000 m³)	0,6600	0,6750	+2,27 %
	N° 2 (au-delà de 6 000 m³)	0,6600	0,6750	+2,27 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	41,78	40,93	-2,03 %
Part proportionnelle [€ HT/m³] (tranches en m³/an)	N° 1 (0 à 6 000 m³)	0,46	0,46	0,00 %
	N° 2 (au-delà de 6 000 m³)	0,14	0,14	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,054	0,0436	-19,26 %
	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Exploitant	117,42	120,07	+2,26 %
Collectivité	96,98	96,13	-0,88 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	6,48	5,23	-19,29 %
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	0,00 %
TVA	13,67	13,70	+0,22 %
Total [€ TTC]	262,15	262,73	+0,22 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,84 %

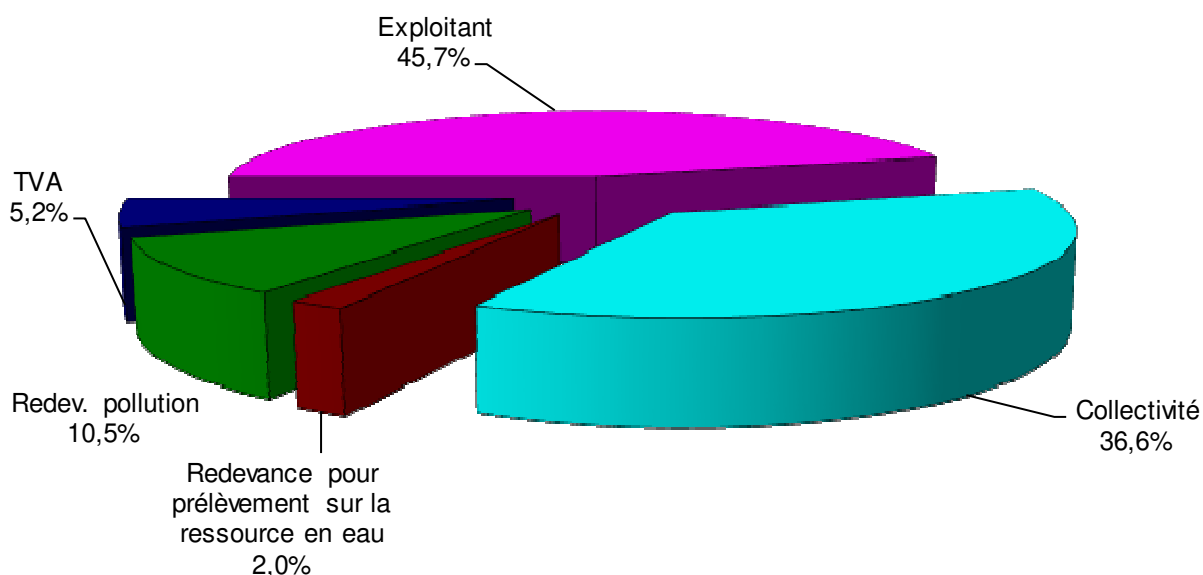
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,19 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0022 €/l

Répartition au 1er janvier 2019



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	58,52	60,11	+2,72 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,797	0,819	+2,76 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,03	42,03	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,68	0,68	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,05	0,05	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,33	0,33	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Exploitant	154,16	158,39	+2,74 %
Collectivité	123,63	123,63	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	6,00	6,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	39,60	39,60	0,00 %
TVA	17,79	18,02	+1,29 %
Total [€ TTC]	341,18	345,64	+1,31 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+1,52 %

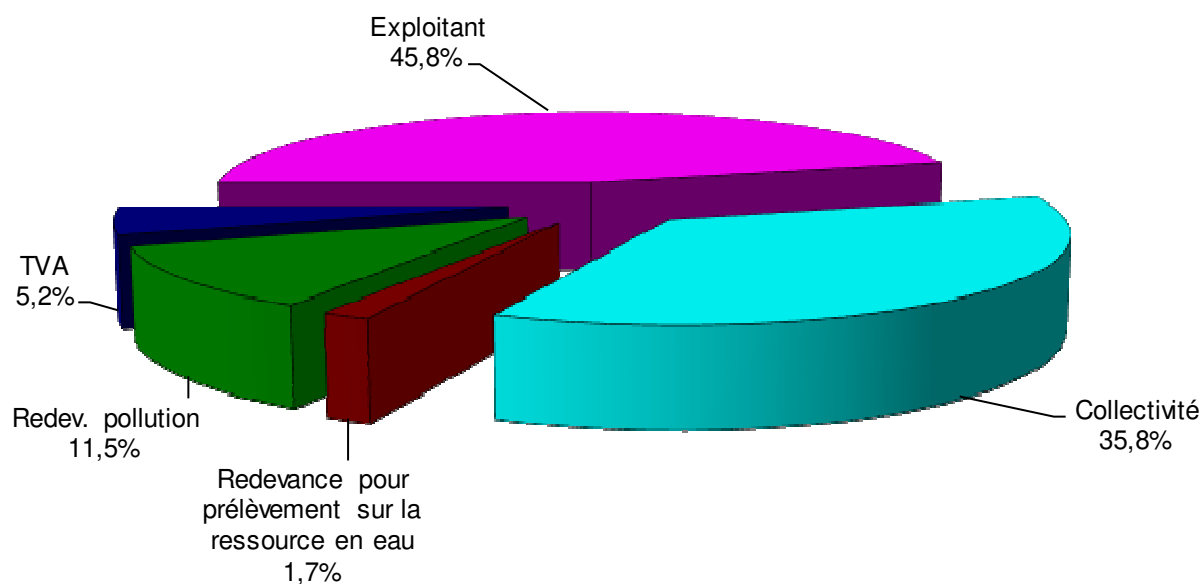
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,88 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0029 €/l

Répartition au 1er janvier 2019



■ LE PRIX DE L'EAU pour ALLOUE, EPENEDE, PLEUVILLE

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	55,50	56,37	+1,57 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,669	0,680	+1,64 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	39,70	39,70	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,90	0,90	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,33	0,33	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Exploitant	135,78	137,97	+1,61 %
Collectivité	147,70	147,70	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	39,60	39,60	0,00 %
TVA	18,30	18,42	+0,66 %
Total [€ TTC]	350,98	353,29	+0,66 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,77 %

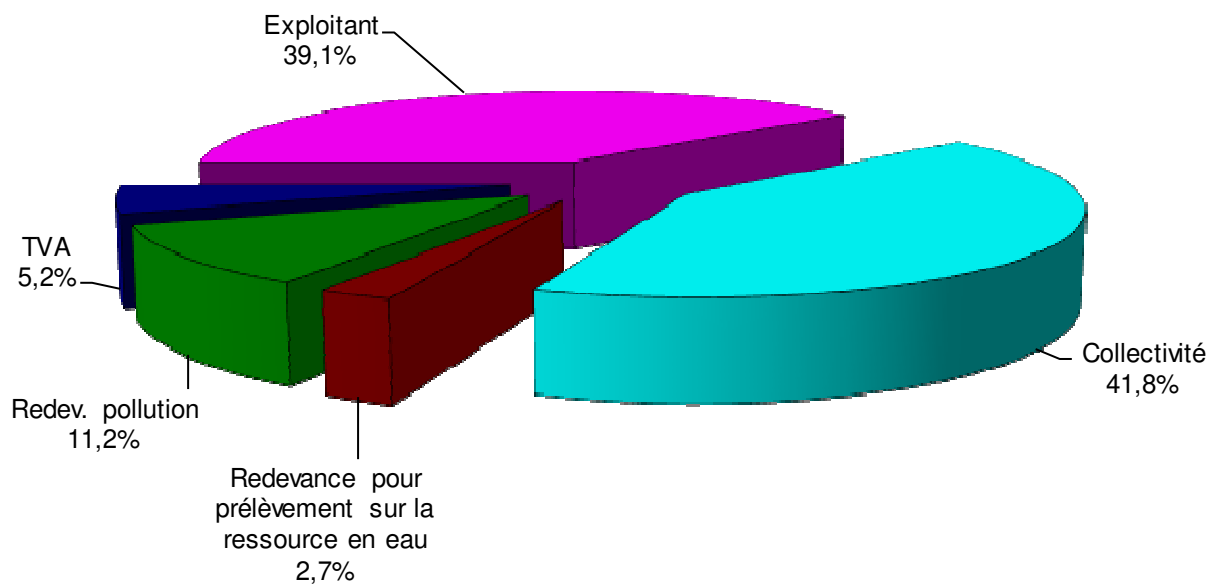
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,94 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0029 €/l

Répartition au 1er janvier 2019



■ LE PRIX DE L'EAU pour HIESSE

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	55,50	56,37	+1,57 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,669	0,680	+1,64 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	39,70	39,70	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,90	0,90	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Exploitant	135,78	137,97	+1,61 %
Collectivité	147,70	147,70	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	0,00 %
TVA	17,64	17,76	+0,68 %
Total [€ TTC]	338,32	340,63	+0,68 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,77 %

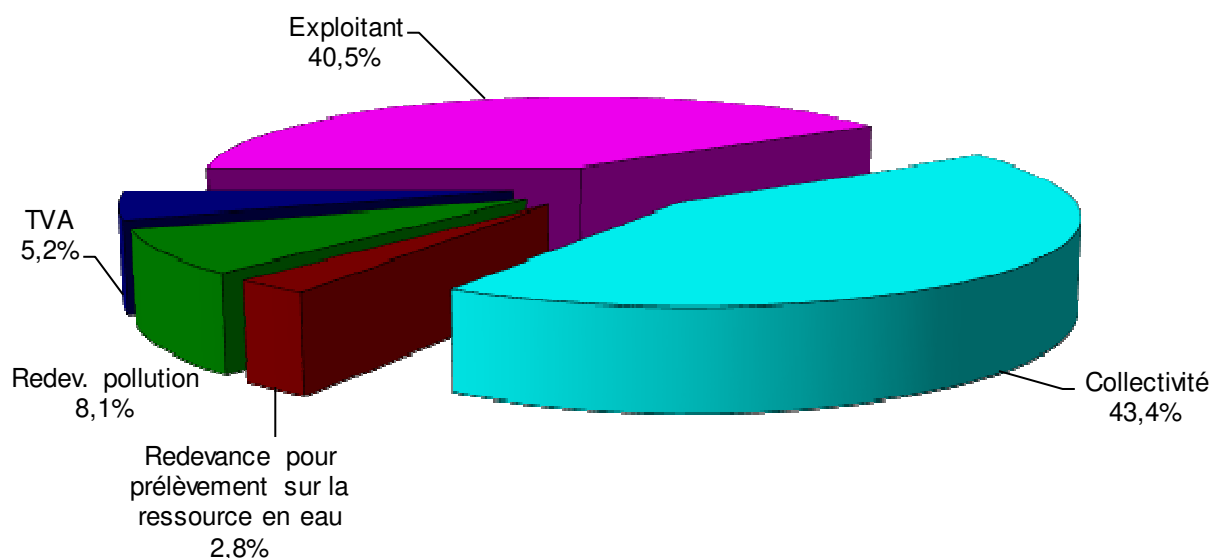
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,84 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0028 €/l

Répartition au 1er janvier 2019



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *		39,59	
Part proportionnelle [€ HT/m³]	Abonnement secondaire le m³		0,832	
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	103,27	64,27	-37,77 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	Abonnement secondaire le m³	34,79 1,30	0,48	-63,08 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,10	0,10	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,33	0,33	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Exploitant	0,00	139,43	
Collectivité	259,27	121,87	-52,99 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	39,60	39,60	0,00 %
TVA	17,10	17,21	+0,64 %
Total [€ TTC]	327,97	330,11	+0,65 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,78 %

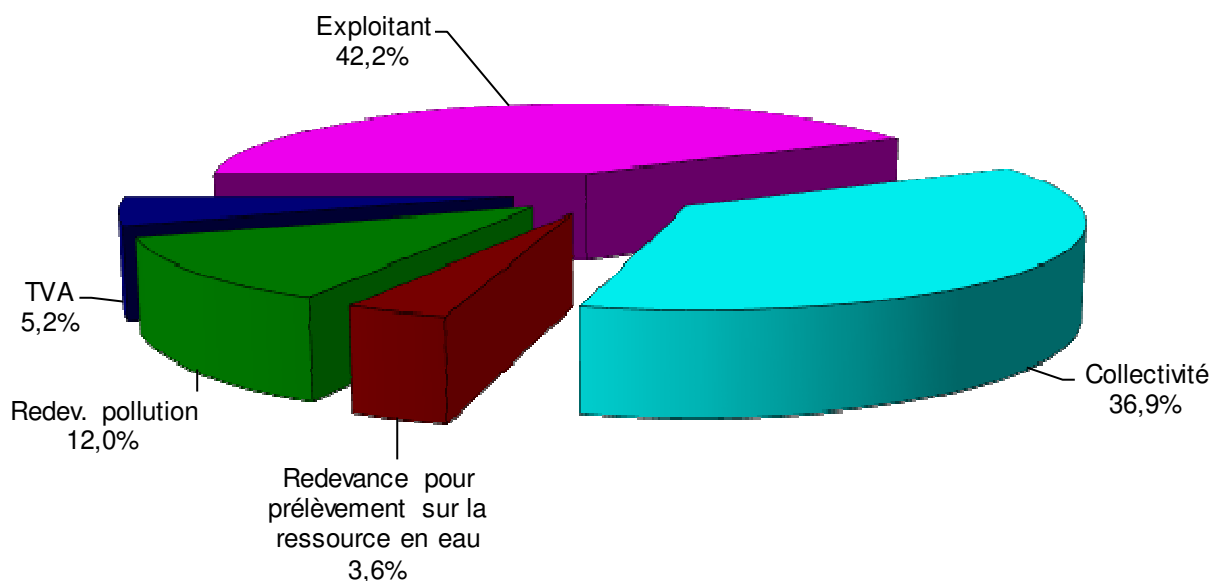
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,75 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0028 €/l

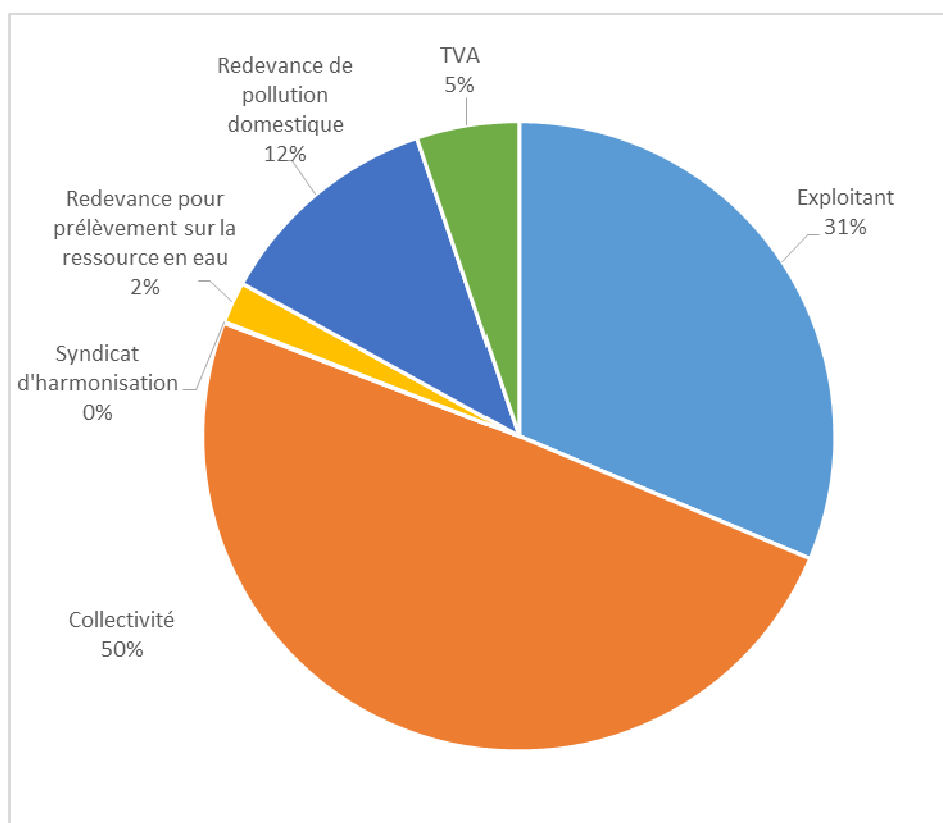
Répartition au 1er janvier 2019



■ SYNTHÈSE DES TARIFS PAR COMMUNE POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M³

Territoires	Exploitant	Collectivité	Syndicat d'harmonisation	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	Redevance de pollution domestique	TVA	Total [€ TTC]	Abonnés
Vallée de l'Or	0,00 €	240,20 €	0,61 €	0,00 €	39,60 €	15,39 €	295,80 €	627
Aunac	96,29 €	134,74 €		12,60 €	39,60 €	15,58 €	298,81 €	3 459
Saint Claud	0,00 €	241,60 €	0,00 €	0,00 €	39,60 €	15,47 €	296,67 €	5 726
Montemboeuf LB	120,63 €	140,45 €	0,00 €	9,60 €	27,60 €	16,41 €	314,69 €	2 133
Montemboeuf AG	120,63 €	140,45 €	0,00 €	9,60 €	39,60 €	17,07 €	327,35 €	4 188
Confolentais	120,07 €	96,13 €	0,66 €	5,23 €	27,60 €	13,70 €	263,39 €	8 095
Argentor Lizonne	158,39 €	123,63 €	0,00 €	6,00 €	39,60 €	18,02 €	345,64 €	1 904
Vallée du Transon AG	137,97 €	147,70 €	0,00 €	9,60 €	39,60 €	18,42 €	353,29 €	733
Vallée du Transon LB	137,97 €	147,70 €	0,00 €	9,60 €	27,60 €	17,76 €	340,63 €	155
Luxé	139,43 €	121,87 €	0,00 €	12,00 €	39,60 €	17,21 €	330,11 €	1 012
MOYENNE (Pondérée par le nbre d'abonnés)	93,92 €	148,26 €	0,20 €	6,37 €	35,16 €	15,60 €	299,51 €	28 032

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³



■ RECETTES D'EXPLOITATION

• Argenton Lizonne

Recettes de la collectivité

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	474 841,23 €	445 622,31 €	-6,15 %
Total recettes de vente d'eau	474 841,23 €	445 622,31 €	-6,15 %
Autres recettes			
Autres prestations aux abonnés	9 304,43 €		
Loyers	5 670,00 €		
Total des recettes	489 815,66 €	445 622,31 €	

Recettes de l'exploitant

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	181 675,00 €	241 716,23 €	+33,05 %
Total recettes de vente d'eau	181 675,00 €	241 716,23 €	+33,05 %

• Aunac

Recettes de la collectivité

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	378 873,23 €	378 181,85 €	-0,18 %
dont abonnements	190 147,24 €	191 739,00 €	+0,84 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 7 609,85 €	- 2 978,66 €	+60,86 %
Recettes de volume exporté	1 169,82 €		
Total recettes de vente d'eau	372 433,20 €	375 203,19 €	+0,74 %

Recettes de l'exploitant

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	270 048,20 €	269 501,78 €	-0,20 %
dont abonnements	116 819,92 €	117 978,72 €	+0,99 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 329,67 €	- 1 009,75 €	-206,29 %
Recettes de volume exporté	57 055,11 €	44 725,26 €	-21,61 %
Total recettes de vente d'eau	326 773,64 €	313 217,29 €	-4,15 %

- *Confolentais*

Recettes de la collectivité

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	441 072,95 €	715 204,07 €	+62,15 %
dont abonnements	46 096,30 €	338 301,64 €	+633,90 %
Total recettes de vente d'eau	441 072,95 €	715 204,07 €	+62,15 %

Recettes de l'exploitant

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	822 656,00 €	848 416,89 €	+3,13 %
dont abonnements	283 513,00 €	297 194,39 €	+4,83 %
Recettes de volume exporté	16 644,00 €		
Total recettes de vente d'eau	839 300,00 €	848 416,89 €	+1,09 %
Autres recettes			
Recettes de raccordement	11 660,00 €	13 580,00 €	
Recettes liées aux travaux	53 702,41 €	51 430,22 €	
Total des recettes	904 662,41 €	913 427,11 €	

- *Luxé*

Recettes de la collectivité

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	231 692,39 €	118 142,97 €	-49,01 %
dont abonnements		69 261,11 €	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)		- 6 309,88 €	
Total recettes de vente d'eau	231 692,39 €	111 833,09 €	-51,73 %
Autres recettes			
Autres prestations aux abonnés	845,85 €		
Total des recettes	232 538,24 €	111 833,09 €	

Recettes de l'exploitant

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	-	104 492,76 €	
dont abonnements	-	36 656,96 €	
Total recettes de vente d'eau	-	104 492,76 €	

• Montemboeuf

Recettes de la collectivité

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	695 857,11 €	695 654,60 €	-0,03 %
dont abonnements		246 677,77 €	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 28 542,04 €	- 18 883,33 €	+33,84 %
Recettes de volume exporté	38 110,50 €	29 326,50 €	-23,05 %
Total recettes de vente d'eau	705 425,57 €	706 097,77 €	+0,10 %

Recettes de l'exploitant

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	632 271,14 €	668 719,15 €	+5,76 %
dont abonnements	255 910,52 €		
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 682,79 €	- 1 142,95 €	-67,39 %
Recettes de volume exporté	53 591,18 €		
Total recettes de vente d'eau	685 179,53 €	667 576,20 €	-2,57 %

• Saint Claud

Recettes de la collectivité

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 737 951,54 €	1 193 940,38 €	-31,30 %
dont abonnements	-	399 329,62 €	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)		- 36 175,45 €	
Total recettes de vente d'eau	1 737 951,54 €	1 157 764,93 €	-33,38 %
Autres recettes			
Loyers	9 416,00 €		
Total des recettes	1 747 367,54 €	1 157 764,93 €	

• Vallée du Transon

Recettes de la collectivité

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	104 145,84 €	109 599,70 €	+5,24 %
dont abonnements	35 144,64 €		
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 2 274,33 €	- 1 487,09 €	+34,61 %
Recettes de volume exporté	6 891,72 €	6 407,50 €	-7,03 %
Total recettes de vente d'eau	108 763,23 €	114 520,11 €	+5,29 %

Recettes de l'exploitant

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	100 118,99 €	104 586,11 €	+4,46 %
dont abonnements	48 968,76 €		
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 77,79 €	- 262,16 €	-237,01 %
Recettes de volume exporté	22 053,50 €	20 562,25 €	-6,76 %
Total recettes de vente d'eau	122 094,70 €	124 886,20 €	+2,29 %

- Vallée de l'Or

Recettes de la collectivité

	2017	2018	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	198 790,43 €	114 631,84 €	-42,34 %
Total recettes de vente d'eau	198 790,43 €	114 631,84 €	-42,34 %

- Synthèse des recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2017	2018	Variation
ARGENTOR LIZONNE	474 841,23 €	445 622,21 €	-6,15%
AUNAC	372 433,20 €	375 203,19 €	0,74%
CONFOLENTAIS	441 072,95 €	715 204,07 €	62,15%
LUXE	231 692,39 €	111 833,00 €	-51,73%
MONTEMBOEUF	705 425,57 €	706 097,77 €	0,10%
ST CLAUD	1 737 951,54 €	1 157 764,93 €	-33,38%
VALLEE DU TRANSON	108 763,23 €	114 520,11 €	5,29%
VALLEE DE L'OR	198 790,43 €	114 631,84 €	-42,34%
Total recettes de vente d'eau	4 270 970,54 €	3 740 877,12 €	-12,41%

Recettes des exploitants

	2017	2018	Variation
ARGENTOR LIZONNE	181 675,00 €	241 716,23 €	+33,05 %
AUNAC	326 773,64 €	313 217,29 €	-4,15 %
CONFOLENTAIS	839 300,00 €	848 416,89 €	+1,09 %
LUXE	-	104 492,76 €	
MONTEMBOEUF	685 179,53 €	667 576,20 €	-2,57 %
VALLEE DU TRANSON	122 094,70€	124 886,20 €	+2,29 %
Total recettes de vente d'eau	2 155 022,87 €	2 300 305,37 €	+ 6,74%

■ DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE

Saint Claud

	2017	2018	Variation
Rémunération du prestataire	494 961,44 €	496 632,23 €	+0,34 %

Vallée de l'Or

	2017	2018	Variation
Rémunération du prestataire	23 996,00 €	24 329,64 €	+1,39 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

0%	aucune action
20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	avis de l'hydrogéologue rendu
50%	dossier déposé en préfecture
60%	arrêté préfectoral
80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Service	valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
Argentor Lizonne	60%
Aunac	60%
Confolentais	80%
Luxé	60%
Montemboeuf	61%
Saint Claud	65%
Vallée du Transon	80%
Vallée de l'Or	80%

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

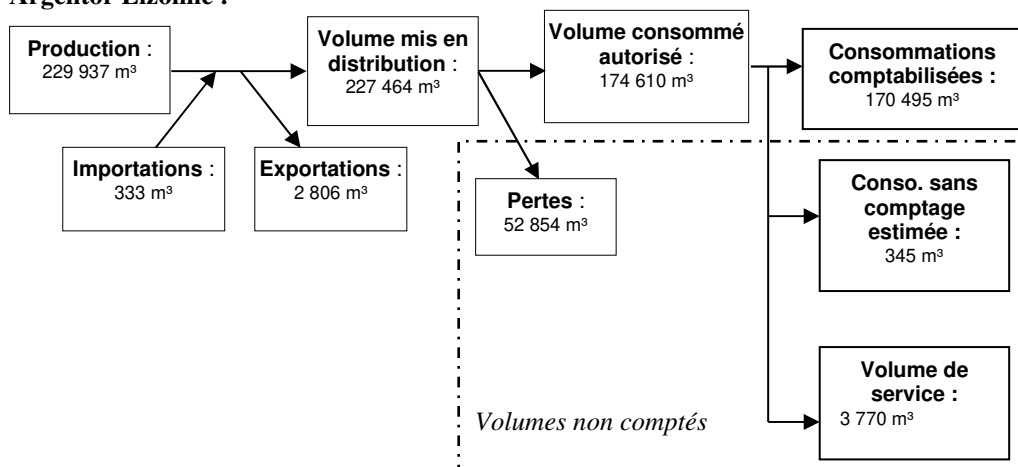
		nombre de points
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique) Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
	TOTAL	120

Valeur globale de l'indice de connaissance patrimoniale du réseau pour chaque service

Service	Points obtenus
Argentor Lizonne	110
Aunac	110
Confolentais	100
Luxé	104
Montemboeuf	110
Saint Claud	109
Vallée du Transon	110
Vallée de l'Or	110
Moyenne pondérée	106

■ PERFORMANCE DU RESEAU

Argentor Lizonne :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 345 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 3 770 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement du réseau de distribution [%]	77,7 %	75,3 %	76,7 %	78,3 %	77,0 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,8	0,9	0,8	0,7	0,8

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,7	0,9	0,7	0,7	0,8

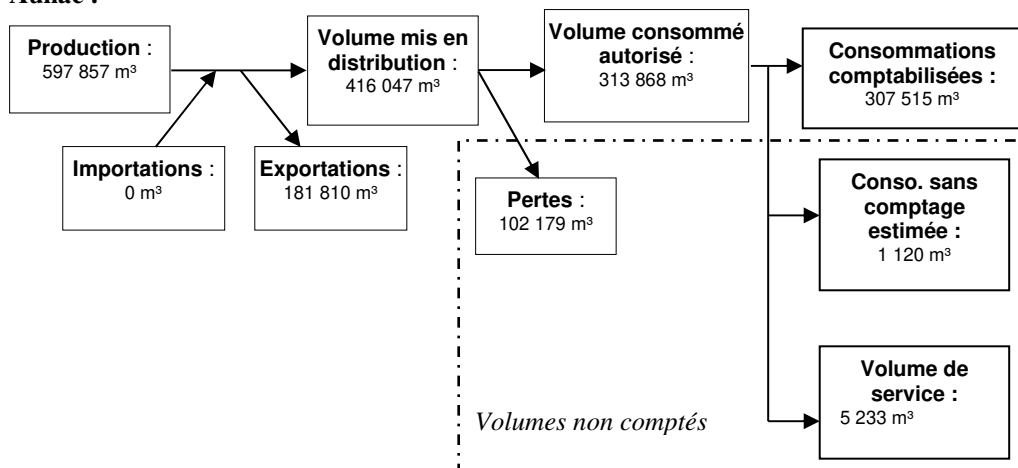
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	2,6	2,6	2,4	2,5	2,5
Seuil de rendement [%]	65,5 %	65,5 %	65,5 %	65,5 %	65,5 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Aunac :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 120 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 5 233 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement du réseau de distribution [%]	79,0 %	80,4 %	76,1 %	80,2 %	82,9 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,7	1,7	2,2	1,8	1,5

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1,7	1,6	2,2	1,8	1,4

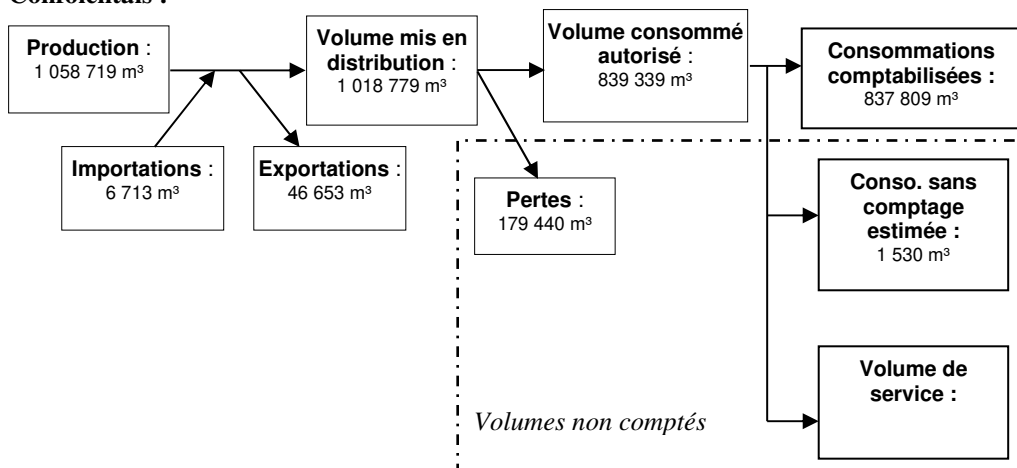
- **indice linéaire de consommation**=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	6,3	6,6	6,9	7,2	6,6
Seuil de rendement [%]	66,3 %	66,3 %	66,4 %	66,4 %	66,3 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Confolentais :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 530 m³.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement du réseau de distribution [%]	78,3 %	85,7 %	81,0 %	86,7 %	83,2 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,8	0,5	0,7	0,5	0,6

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,8	0,5	0,7	0,5	0,6

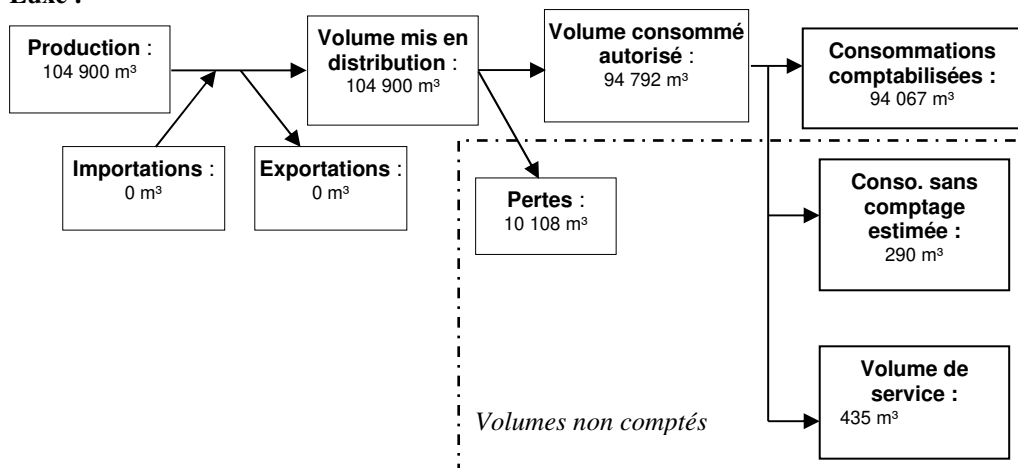
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	2,9	3,1	2,9	3,0	3,0
Seuil de rendement [%]	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Luxé :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 290 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 435 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement du réseau de distribution [%]	72,7 %	73,7 %	80,5 %	79,9 %	90,4 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,7	1,8	1,2	1,4	0,6

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1,6	1,7	1,1	1,2	0,5

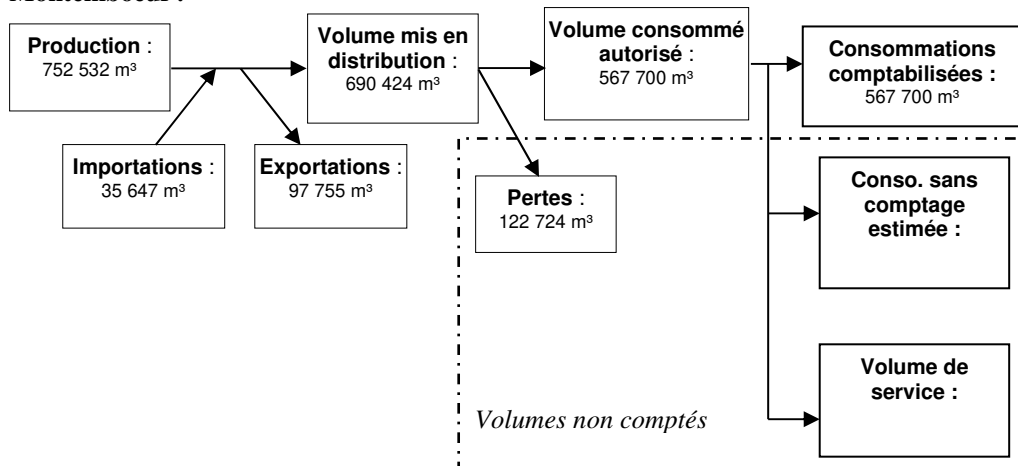
- **indice linéaire de consommation**=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	4,3	4,8	4,6	4,7	5,0
Seuil de rendement [%]	65,9 %	66,0 %	65,9 %	65,9 %	66,0 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Montemboeuf :



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement du réseau de distribution [%]	77,6 %	84,9 %	82,5 %	84,3 %	84,4 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,9	0,6	0,7	0,7	0,6

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,9	0,6	0,7	0,6	0,6

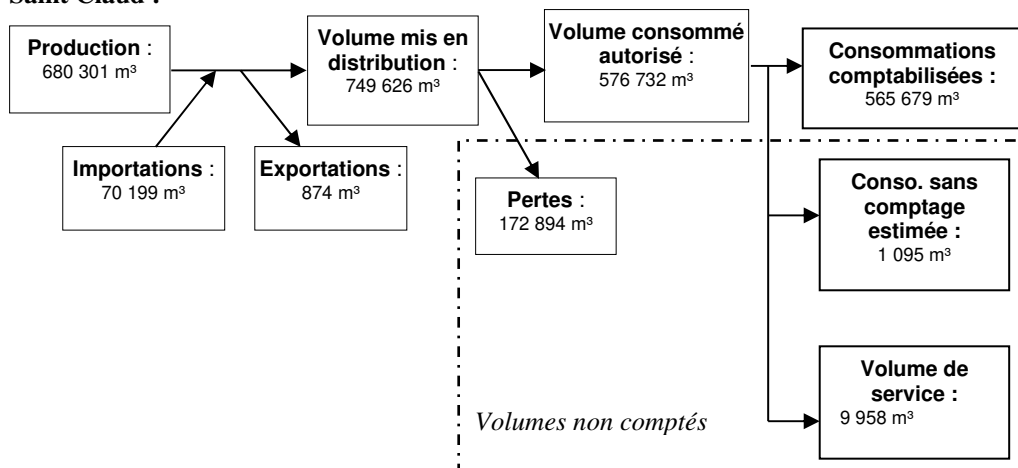
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	3,1	3,3	3,4	3,4	3,1
Seuil de rendement [%]	65,6 %	65,7 %	65,7 %	65,7 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Saint Cloud :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 095 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 9 958 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement du réseau de distribution [%]	74,3 %	76,7 %	79,9 %	77,7 %	77,0 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,4	1,2	1,1	1,2	1,2

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1,4	1,2	1,0	1,1	1,1

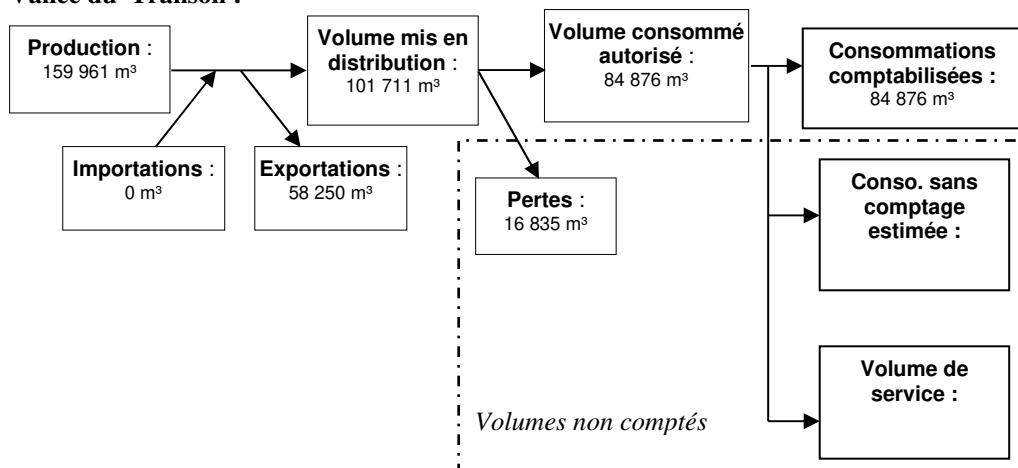
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	3,9	4,1	4,1	4,0	3,8
Seuil de rendement [%]	65,8 %	65,8 %	65,8 %	65,8 %	65,8 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Vallée du Transon :



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement du réseau de distribution [%]	82,4 %	87,9 %	87,8 %	90,0 %	89,5 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,6	0,4	0,5	0,3	0,3

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,6	0,4	0,4	0,3	0,3

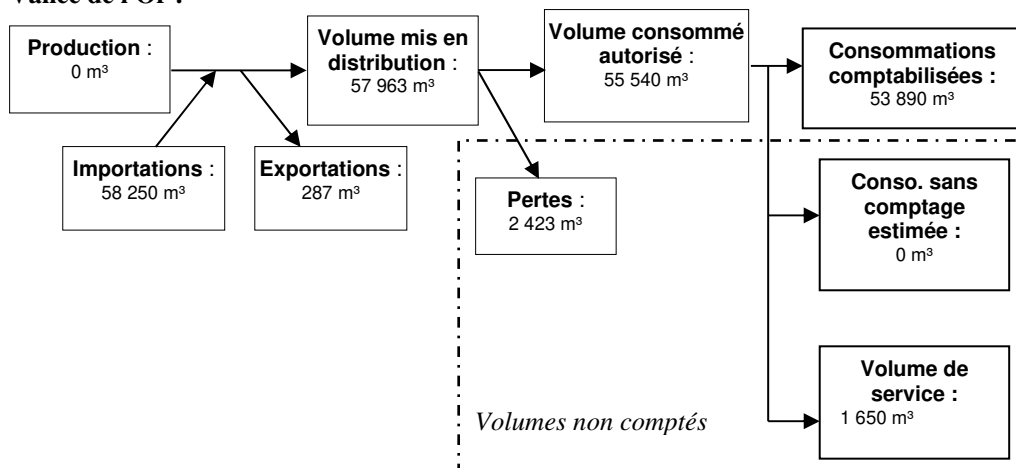
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	2,8	3,0	3,1	3,0	3,0
Seuil de rendement [%]	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Vallée de l'Or :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 0 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 650 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement du réseau de distribution [%]	73,6 %	92,2 %	87,4 %	101,6 %	95,8 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,6	0,3	0,4	0,0	0,2

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,6	0,2	0,3	0,0	0,1

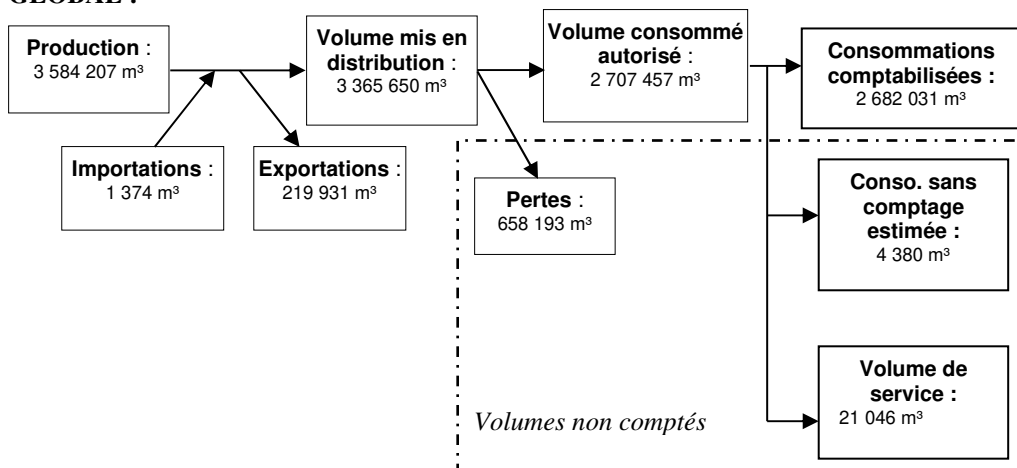
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	1,8	2,5	2,3	2,6	2,3
Seuil de rendement [%]	65,4 %	65,5 %	65,5 %	65,5 %	65,5 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

GLOBAL :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 4 380 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 21 046 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement du réseau de distribution [%]	77,3 %	81,5 %	80,4 %	79,6 %	81,6 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,0	0,8	0,9	0,9	0,8

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1,0	0,8	0,9	0,9	0,7

- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	3,4	3,6	3,6	3,3	3,3

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Service	Objet des travaux	Montant de travaux
Argentor Lizonne	SECURISATION ARGENTOR	265 386 €
Aunac	TVX MANSLE	150 000 €
	TVX RN 141 DEVIATION	798 960 €
Confolentais	MODIFICATION STATION BELLEVUE	15 847 €
	ELECTRIFICATION RESERVOIR ETAGNAC	6 117 €
	SECURISATION BARRAGE ISSOIRE	63 367 €
	TRAVAUX HORS PROGRAMME EXT CONFOLENS	364 437 €
	RENOUVELLEMENT CANALISATIONS CVM	284 159 €
	MISE AUX NORMES PPR	348 000 €
	REHABILITATION STATIONS	150 000 €
Montemboeuf	BASSIN TAMPON MONTEMBOEUF	122 000 €
	ETUDE STATION LA SECHERE	303 292 €
	SECURISATION MONTEMBOEUF/ST CLAUD	200 000 €
	CANALISATION MONTEMBOEUF	298 885 €
Saint Claud	TVX CANALISATIONS BOURG ST CLAUD	314 081 €
	STATION DE LA LOUBERIE	1 300 000 €
Vallée du Transon	STATION DE LAVERGNE A ALLOUE	25 000 €

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Saint Claud :

Branchements	2017	2018
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	40	40
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,70 %	0,70 %

Total :

Branchements	2017	2018
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	40	40
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,15 %	0,14 %

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2017	2018
Encours de la dette au 31 décembre	4 137 447,22 €	3 578 602,10 €
Remboursements au cours de l'exercice	537 076,78 €	540 625,90 €
dont en intérêts	117 351,19 €	106 780,78 €
dont en capital	419 725,59 €	433 845,12 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2017	2018
Montant de la dotation aux amortissements	1 521 661,35 €	1 264 871,77 €

■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Interconnexion avec Eaux de Vienne	2 492 000 €
Réhabilitation réservoir	280 000 €
Interconnexion Seigelauds - Aunac	2 650 000 €
Réhabilitation foarge de Bellevue	120 000 €
Restructuration de la Séchère	3 680 000 €
Construction nouvelle usine de la Salle	4 140 000 €
Interconnexion St Claud Montemboeuf	7 430 000 €
Amélioration usine de Bellevue	1 730 000 €
Inteconnexion Aunac St Claud	340 000 €
Interconnexion Confolentais Vallée du Transon	1 720 000 €
Restructuration usine de la Vergne	950 000 €
Interconnexion eaux de Vienne Argentor	598 000 €
Renforcement réseau structurant aval réservoir de Morinet	

■ Synthèse des indicateurs des services de l'eau potable

■ ARGENTOR LIZONNE

Désignation	unité	2017	2018
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,84	2,88
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	78,3	77,0
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,7	0,8
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,7	0,8
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	-	0.03
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	3 175	3 015
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	-	0
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	-	100
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables	-	2
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab	-	0
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité, rapportés au volume annuel comptabilisé	€/m ³	-	0
Durée d'extinction de la dette	an	-	-

■ AUNAC

Désignation	unité	2017	2018
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,48	2,49
Taux de conformité des prélèvements (microbiologie)	%		97,4
Taux de conformité des prélèvements (paramètres physico-chimiques)	%		93,9
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	80,2	82,9
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,8	1,5
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,8	1,4
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%		0,48
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	100	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	5 827	5 772
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	-	16
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%		95
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables	2	2
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab		2.94
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité, rapportés au volume annuel comptabilisé	€/m ³		14 315
Durée d'extinction de la dette	an		
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%	2,48	1.54

■ CONFOLENTAIS

Désignation	unité	2017	2018
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,19	2,19
Taux de conformité des prélèvements (microbiologie)	%		100
Taux de conformité des prélèvements (paramètres physico-chimiques)	%		98
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
Rendement du réseau de distribution	%	86,7	83,2
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,5	0,6
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,5	0,6
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%		
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	100	100
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab		14 054
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab		2,3
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%		100
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables		1
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab		3,2
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité, rapportés au volume annuel comptabilisé	€/m ³		-
Durée d'extinction de la dette	an		-
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%		

■ LUXE

Désignation	unité	2017	2018
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,73	2,75
Taux de conformité des prélèvements (microbiologie)	%		100
Taux de conformité des prélèvements (paramètres physico-chimiques)	%		84,6
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	79,9	90,4
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,4	0,6
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,2	0,5
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%		1,27
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	104
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	1 752	1 676
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab		1,0
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%		100
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables		2
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab		2,0

■ MONTEMBOEUF

Désignation	unité	2017	2018
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,68	2,67
Taux de conformité des prélèvements (microbiologie)	%		100
Taux de conformité des prélèvements (paramètres physico-chimiques)	%		91,7
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	61
Rendement du réseau de distribution	%	84,3	84,4
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,7	0,6
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,6	0,6
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%		0,21
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	13 852	9 053
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab		5,1
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%		96,67
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables		2
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab		2,1
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité, rapportés au volume annuel comptabilisé	€/m ³		31 196
Durée d'extinction de la dette	an		
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%		1,75

■ SAINT CLAUD

Désignation	unité	2017	2018
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,47	2,47
Taux de conformité des prélèvements (microbiologie)	%		100
Taux de conformité des prélèvements (paramètres physico-chimiques)	%		77,3
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	66	65
Rendement du réseau de distribution	%	77,7	77,0
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,2	1,2
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,1	1,1
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%		0,71
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	108	109
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	9 535	9 178
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab		17,43
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%		95,17
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables		2
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab		2,31
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité, rapportés au volume annuel comptabilisé	€		37
Durée d'extinction de la dette	an		
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%		

■ VALLEE DU TRANSON

Désignation	unité	2017	2018
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,92	2,93
Taux de conformité des prélèvements (microbiologie)	%		100
Taux de conformité des prélèvements (paramètres physico-chimiques)	%		100
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
Rendement du réseau de distribution	%	90,0	89,5
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,3	0,3
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,3	0,3
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%		0,43
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	1 410	1 360
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab		14,94
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%		98,53
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables		2
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab		3,45
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité, rapportés au volume annuel comptabilisé	€		4 781
Durée d'extinction de la dette	an		
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%		

■ VALLEE DE L'OR

Désignation	unité	2017	2018
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,47	2,46
Taux de conformité des prélèvements (microbiologie)	%		100
Taux de conformité des prélèvements (paramètres physico-chimiques)	%		100
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
Rendement du réseau de distribution	%	101,6	95,8
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,0	0,2
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,0	0,1
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%		0,07
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	696	672
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab		9,69
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%		100
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables		2
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab		0
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité, rapportés au volume annuel comptabilisé	€/m ³		-
Durée d'extinction de la dette	an		
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%		

■ **GLOBAL**

Désignation	unité	2017	2018
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,49	2,50
Taux de conformité des prélèvements (microbiologie)	%	non consolidé	non consolidé
Taux de conformité des prélèvements (paramètres physico-chimiques)	%	non consolidé	non consolidé
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	non consolidé	non consolidé
Rendement du réseau de distribution	%	81,9 %	81,6 %
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,8	0,8
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,7	0,7
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	non consolidé	non consolidé
Estimation du nombre d'habitants desservis	Hab		44 780
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab		2,2
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	non consolidé	non consolidé
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables		2
Taux de réclamations écrites	nb/1000ab		3,1
Durée d'extinction de la dette	an		